

Walécho février 2019

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire
Extrait conseil municipal
Etat civil 2018
Calendrier des fêtes
La vie associative
Informations diverses

Nouvelles dispositions pour
recevoir le colis des aines
Et le repas en septembre
<http://walincourt-selvigny.fr>





Le mot du Maire

En février 2018, je vous annonçais une année d'inaugurations. Globalement les promesses ont été tenues (quelquefois sans manifestation officielle)

-pour la salle polyvalente à vocation sportive qui procure à nos écoles, collège et associations, un confort d'utilisation inappréciable.

-pour l'aménagement et la modernisation des écoles et locaux associatifs et pour les nombreux travaux soigneusement répertoriés par Annie Patte dans les pages de ce journal.

En ce qui concerne la déchetterie, les travaux ont commencé, et la première pierre a été posée en présence de nombreux élus et de Monsieur le Sous-Préfet.

Cette importante déchetterie construite et gérée par le SIAVED est à vocation intercommunale.

La structure seniors « Age et Vie » après acquisition des terrains (élaboration des actes notariés en cours) et permis de construire accordé devrait, après levées des derniers obstacles administratifs, être opérationnelle pour la fin de l'année.

Sans faire de satisfécit, je pense que l'ensemble du fonctionnement de nos services a été harmonieux et que malgré les écueils que vous connaissez bien, le service à la population a été bien rendu comme nous le précise Monsieur Dangleterre dans ces pages.

J'ai félicité mes collègues élus responsables et le personnel communal dans son ensemble, encadrants et exécutants réunis sous le même éloge.

Un grand merci également à tous les acteurs extérieurs (centre social, associations, enseignants, multiples bénévoles) qui sans bruit, mais avec toujours autant de générosité, de créativité et de détermination, font de notre village un havre de paix et de tranquillité.

Dans notre village personne n'est oublié, jeunes ou plus âgés tous y ont leur place et tout est fait pour que leurs aspirations qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs trouvent une réponse favorable.

Dans une période revendicative et troublée, le calme et la sérénité dont semble faire preuve la plupart de nos administrés nous réconfortent.

Ne tombons pas dans la démagogie toujours facile mais mauvaise conseillère et travaillons avec l'Etat, les collectivités territoriales et l'administration, sur ce qu'il est possible d'améliorer sans mettre en péril nos finances publiques. Croyez-moi il y a là encore beaucoup à faire en supprimant nombre de dépenses inutiles !

Nous ferons en sorte que 2019 sur la lancée de 2018 soit également une bonne et heureuse année pour vous tous

En améliorant encore nos services,

En modernisant et réhabilitant toujours et encore nos bâtiments publics. (de nombreux travaux au programme, au club 2000, aux écoles notamment),

En gelant comme c'est le cas depuis plus de 10 ans maintenant la pression fiscale (sous réserve des décisions du Conseil Municipal conditionnées quand même par un maintien des dotations et aides de l'Etat et des collectivités territoriales dont nous dépendons),

En apportant l'aide matérielle et financière indispensable à nos nombreuses associations.

Merci à toutes et tous de votre confiance. Bonne année à tous nos habitants de Walincourt et de Selvigny bonheur, santé, réussite.

Sans oublier dans ces vœux, ceux qui, à l'extérieur, continuent à avoir un regard bienveillant et généreux (et je pense en particulier à nos amis Bernard Delattre et son épouse Emmanuelle)

Daniel FIEVET

Comme chaque année nous tenons à rendre un hommage posthume à ceux qui, à des degrés divers, ont honoré, aidé ou représenté notre commune.

Toutes les autres personnes décédées récemment mériteraient une annotation particulière, car elles ont souvent laissé à des titres divers un souvenir à notre communauté, nous ne pouvons que les honorer dans leur ensemble, ce que nous faisons bien volontiers.



Jacqueline TAISNE

Présidente et trésorière de l'Union Musicale de 1978 à 1982
Et Présidente de 1985 à 1994
En 2009, médaille pour 40 ans de présence.



Christiane DUBOIS

Présidente de l'APEA
Membre, du comité des fêtes
de Selvigny
et du Mouvement des Jeunes

Hervé BLONDIAUX



Président de l'Amicale des Eleveurs pendant 5 ans
Président d'honneur, Juge Avicole
Conseiller municipal en 1971
Adjoint au maire en 1977
Dirigeant de l'USWS

Alexandra DOUCE

Conseillère municipale en 1977



Jean-Marie CAMUS

Ancien secrétaire de la mairie de Walincourt.Selvigny et Dehéries
Trésorier des Anciens Combattants
Président de l'Amicale du Personnel Communal



Et nous voilà en 2019....



Déjà 19 ans que l'an 2000 est passé...

Chaque année nous rappelle à la réalité, et il n'est finalement de bons vœux que les vœux réalisés. C'est pourquoi, entre bilans et perspectives, nous pouvons mieux mesurer le chemin parcouru.

En janvier, c'est aussi le moment de vous exposer le devenir de nos projets communaux, ce que fera Monsieur le Maire dans sa rétrospective.

Pour ma part, je vais faire le point sur les travaux réalisés cette année.

Travaux réalisés par les entreprises extérieures :

Diverses sociétés sont intervenues au cours de la réalisation de la salle DELATTRE :

- Ets FRANCOIS : sanitaires et chauffage.
- Ets BONIFACE : gros œuvre.
- Ets LEFEBVRE ELEC : électricité.
- DEGRAAF – menuiserie bois.
- CK CARRELAGE : carrelages.
- DECO PEINTURE : peintures.
- TECHNISPORT : revêtement sol.
- NOUANSPORT : matériel sportif.
- NORMAND CONSTRUCTION : couverture – bardage.
- HANOT ET FILS : menuiserie alu.
- CPN : clôture extérieure.
- FELIX PUB : lettrage SALLE DELATTRE

Monsieur Philippe DUFOUR, architecte, a suivi les travaux et la réception de ceux-ci a été validée après contrôles de SOCOTEC, du CEFAQ et du SPS.

- DANY ELEC 59 : maintenance des bâtiments communaux
- PARCS ET JARDINS : élagage et abattage des arbres au stade bois du gard
- Ets LEVEBVRE ELEC : Motorisation du portail d'entrée école Jean de La Fontaine.
- INDELEC : pose d'abat-sons et paratonnerre à l'église Saint-Martin.
- Ets DESCAMPS : trottoirs à l'Abbaye des Guillemins et aménagement extérieur salle DELATTRE
- Ent. GOREZ : îlots rues de Caullery et Pierre Flinois.
- SIDEN : remplacement canalisations d'eau rue Emile Zola.
- SOFRATEL : vidéo surveillance centre social et école Gaston Bricout.
- SAIEE : illuminations de la commune



*-LA CAMDA : assure deux fois par an la dératisation de la commune, **on vous invite à faire de même chez vous***

Principaux travaux réalisés par le personnel communal :

Avec un suivi quotidien sur le terrain de Raymond Denhez et Yves Wayemberge, en plus des nombreuses interventions dans le village (nettoyage et désherbage manuels des trottoirs et caniveaux, arrosage des plantations, entretien des parterres, ramassage pas très agréable des déjections canines, réparation (soudures) des chaises des salles des fêtes, etc...), les employés ont effectué les principaux travaux suivants :

- Salle Delattre : peinture extérieur, traitement hydrofuge des murs, protection sur vis plafond de l'aire de jeux et nivellement des abords et parkings.
- École maternelle Jean de La Fontaine : démontage portail et fondations pour nouvelle porte.
- École Gaston Bricout : démontage des îlots informatiques, des toilettes et peinture classes et cantine.
- Bibliothèque : confection du plafond suspendu et peinture.
- Église Saint-Martin : peinture et réalisation accès à l'église et au parking pour personnes à mobilité réduite.
- Dans les cimetières : pose de composteurs.
- Remise en état mur et clôture au square Gaston Bricout.
- Rue Faidherbe : Réfection grille monument aux morts.
- Rue de Caullery : confection de jardinières et pose de chicanes.
- Au stade du bois du Gard : pose de buts
- Maison de Mme Capendu : pose de placo et peinture.
- Local des boules : réfection d'un puisard pour accès aux vannes et aux purges, et pose d'une table avec bancs.
- Et dans toutes les rues de la commune : traçage au sol des lignes blanches.

Pour finir, vous souhaiter à tous une bonne année dans un contexte difficile répond à une tradition. Elle est bonne si elle vient du cœur ; c'est pourquoi, au nom des membres du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux, sans trop de tracas et surtout une excellente santé.

Que la paix, le bon sens, le respect, la solidarité, la fraternité et l'espérance nous animent. Gardons l'optimisme quoi qu'il en soit.

Annie PATTE
Adjointe au Maire.

« Une suite de petites volontés fait un gros résultat »

Charles Baudelaire (1821-1867)

Collecte du Téléthon 2018 **1574.55€** -merci aux généreux donateurs.



Gilets jaunes et grand débat....

Un cahier de doléances est ouvert en mairie pour recueillir vos remarques suggestions et doléances, vous pouvez le remplir directement en mairie aux heures d'ouverture ou déposer par courrier en précisant vos nom et adresse avant le 15 mars 2019.



Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
Mesdames et Messieurs les employés communaux

Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2019.
Je vais de suite vous dire combien je suis satisfait du travail effectué par l'ensemble du personnel communal qu'il soit titulaire, saisonnier, ou contrat aidé.

En 2018, la municipalité a décidé de procéder à des embauches en confortant certains postes. Ainsi quatre personnes ont été recrutées en CDI. Une personne à l'école maternelle, Magdalena MELI, une autre en ménage dans les bâtiments, Lydie ODIOT, un agent aux services techniques, Jean-Paul DRON et pour finir, Philippe HACHE, responsable du gardiennage de la salle polyvalente « Delattre ». Suite au départ de l'ATSEM, le poste de remplacement, occupé par Jacinthe BEAUSSEAUX, a été modifié pour que celle-ci puisse rejoindre officiellement l'équipe de l'école maternelle. Ces embauches pérennisent des postes de travail incontournables et assurent une stabilité pour les services publics.

De manière générale, les services municipaux ont rempli leurs missions avec efficacité et sérieux tout au long de l'année passée. Les agents se sentent motivés, reconnus dans leur travail et mieux appréciés par nos concitoyens. J'en veux pour preuve **qu'aucun arrêt de travail** pour maladie n'a été déposé par les agents (je ne parle pas bien sûr des agents en longue maladie qui poursuivent leurs soins).

A un moment où le Pays connaît des mouvements sociaux importants, il est toujours heureux de pouvoir montrer et relever les éléments positifs qui redonnent un peu de baume au cœur.

Pour 2019, les agents, de tous les services, continueront, j'en suis certain, à faire leur travail avec compétence, volonté et professionnalisme. Je suis fier de les mettre ici à l'honneur.

Je terminerai mon intervention en renouvelant mes vœux pour 2019 à l'ensemble du conseil municipal et au personnel communal. Et à vous Monsieur le Maire, je souhaite que cette année vous garde en bonne santé pour que vous puissiez continuer encore bien longtemps à veiller aux intérêts de la commune.

Pour cela vous pouvez compter sur l'aide de chacun d'entre nous.
Bonne année à tous.

Jean-Luc DANGLETERRE Directeur Général des Services



Voici les principales décisions du conseil municipal du 24 janvier 2019

AJUSTEMENT DU FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, la régie cantine fonctionne sur la base d'une facturation mensuelle. Le Maire explique que quelques familles ne paient pas leur dû en temps et en heure et attendent les relances du Trésor Public. Il propose au conseil de voter une majoration de 10 % de la facture en cas de dépassement de la date limite de paiement. De plus, afin de simplifier la gestion pour les familles, on pourrait mettre en place, avec le Trésor Public, le prélèvement automatique sur compte.

Après délibération, le conseil décide de voter une majoration de 10% qui sera portée sur le titre de recette pour toute personne n'ayant pas payé dans le délai réglementaire. Ce délai est porté au 20 du mois (au lieu du 15). Cette décision est applicable dès l'émission des factures du 1/2/2019 (période de cantine de janvier).

AFFILIATION AU CDG 59

Le conseil accepte l'adhésion au centre de gestion de Lille de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE

Le Maire informe le conseil que le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS) souhaite passer une convention avec la commune pour le remboursement des frais de secrétariat. Le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention qui sera présentée par le SISS, après délibération concordante.

TRANSFORMATION DE POSTES

Le Maire explique au conseil qu'il convient de transformer des postes actuels pour répondre aux besoins des services, sans pour cela embaucher.

PROJET EOLIEN- MODE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF- LETTRE D'INTENTION

Le Maire explique au conseil que la société ENEGIE GREEN sollicite la signature d'une lettre d'intention concernant le projet éolien « Vallée d'Elincourt ». Cette lettre évoque le financement de ce parc selon le mode participatif, c'est-à-dire que les communes, comme les particuliers, pourraient investir dans les éoliennes et espérer un gain de 5% environ par an. Une large discussion s'engage au sein du conseil durant laquelle chacun s'exprime et émet des doutes sur le retour sur investissement, sur l'engagement financier de la commune sur une période de 25 ans et sur les risques encourus en cas de recours fructueux exercé contre le projet.

Le Maire met au vote la question « La commune doit-elle s'engager dans le mode participatif pour le financement du parc éolien ? »

17 votants, 17 bulletins, résultat : 16 CONTRE – 1 POUR

Le conseil refuse donc à la majorité la signature de la lettre d'intention. Cette décision ne remet pas en cause son acceptation pour le parc éolien mais seulement le mode de financement.

DEMANDE DE SUBVENTION- LYCEE JACQUARD

Le Lycée Jacquard de Caudry sollicite un don de 500 euros pour un élève de Walincourt-Selvigny pour un stage en entreprise d'une semaine en Grande-Bretagne. Le conseil décide à l'unanimité de refuser, comme par le passé, la demande de subvention.

OUVERTURE DE CREDITS EN INVESTISSEMENT DANS LA LIMITE DU QUART DES CREDITS OUVERTS EN N-1

Monsieur le Maire propose au conseil d'ouvrir des crédits en investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018 de façon à honorer les engagements du début d'année. Ces crédits viennent en complément des crédits reportés 2018 éventuels. Les montants proposés sont :

Programme	Compte	Prévu 2018	¼ des crédits maxi
9225	21318 travaux bâtiments	596 500 €	149 125 €
9240	21578 acquisition matériels	40 000 €	10 000 €
9319	2315 travaux voirie	200 000 €	50 000 €

Le conseil, à l'unanimité, décide d'ouvrir ces crédits en investissement avant le vote du budget, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

OCTROI SUBVENTION AU CCAS

Le Maire propose au conseil de bien vouloir voter une subvention au CCAS, par anticipation, de 26.000 euros (montant voté chaque année au BP) de façon à ce que le CCAS puisse honorer les factures des bons alimentaires. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour ouvrir au compte 657362 la somme de 26.000 euros.

Cette somme sera reprise au BP 2019.

REVISION DU TARIF DES DROITS DE PLACE

Le Maire propose au conseil de revoir le montant des droits de place qui sont de :

10 euros pour un camion (style outillage)

2.50 euros pour un camion (pizza, frites...) par jour d'installation

Le conseil décide de maintenir le montant des droits de place à leur niveau actuel et ceci pour favoriser le commerce ambulancier.

CONTRAT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Maire explique au conseil que le contrat de maintenance des bâtiments communaux est arrivé à son terme le 31 décembre 2018. La société DANY-ELEC a présenté son bilan de l'année qui semble équilibré. Pour 2019, le maire, en accord avec la société, propose que DANY ELEC ne s'occupe plus que des problèmes électriques et de l'astreinte au niveau des locations des salles des fêtes.

Le conseil municipal décide de renouveler à compter du 1^{er} février 2019 le contrat de maintenance des bâtiments communaux avec DANY ELEC pour un montant de 7200 euros par an. Le contrat sera souscrit pour une durée de douze mois, renouvelable par tacite reconduction, sans dépasser une durée totale de 3 ans. Une convention sera signée. Le Maire est autorisé à intervenir et à signer toutes les pièces nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

PROCEDURE BIEN SANS MAITRE

Le conseil a lancé une procédure de « biens à l'abandon ». Il apparaît que sur les 4 dossiers présentés et validés, un pose problème.

En effet il a été impossible de notifier les pièces, les PV à la propriétaire de la parcelle B1021. Tous les courriers envoyés en REC avec AR, sont revenus avec la mention « destinataire inconnu à l'adresse indiquée ». Il conviendrait donc pour ce dossier de changer de procédure et de passer en « bien sans maître ».

Le conseil donne son accord à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la procédure et à intervenir autant que de besoin dans ce dossier.

SUPPRESSION REGIE ETAT – PROCES VERBAUX

Considérant que les PV infligés par l'ASVP relèvent aujourd'hui d'une procédure électronique, il conviendrait de solliciter de l'Etat la suppression de la régie des PV.

Le conseil donne son accord, par 16 POUR et 1 abstention, et autorise le Maire à solliciter la suppression de ladite régie.

BIEN A L'ABANDON – DECISION FINALE

La procédure de « bien à l'abandon » est arrivée à son terme. Un ultime courrier en Recommandé avec AR a été envoyé au propriétaire des parcelles cadastrées B116 et B117, rue Victor Hugo.

Aucune réponse de sa part n'ayant été reçue, le conseil doit se prononcer sur la reprise de ce bien dans le domaine public communal en vue d'un programme d'aménagement de la voirie (par exemple création d'un parking).

A l'unanimité, le conseil décide de transmettre le dossier à Monsieur le Sous-Préfet pour l'intégration de ces parcelles dans le domaine communal et accepte le projet de création d'une aire de stationnement.

INDEMNITES DES ELUS

Conformément à la circulaire du 17/1/2019 les indemnités des élus sont calculées par rapport à l'indice terminal de la fonction publique (indice 1027 au lieu de l'indice 1022) à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il est donc nécessaire de prendre une nouvelle délibération puisque la précédente faisait référence expressément à l'indice 1022.

Le conseil ADOPTE à l'unanimité ces indemnités basées sur l'indice terminal 1027.

Le conseil dit que l'enveloppe globale fixée par les textes concernant les indemnités du Maire et Adjointes n'est pas dépassée et que les crédits nécessaires seront portés au budget 2019.

Du côté du comité des fêtes...

Mesdames, Messieurs, et chers petits amis

Avant toute chose, bonne année !

En 2018, le comité des fêtes vous a encore gâtés... Nous ne reviendrons pas sur les animations d'avant les grandes vacances, cela a déjà été fait dans une édition précédente !

En fin d'année, nous avons innové avec une soirée cinéma, qui fut un succès grâce aux 120 visiteurs !

Et cette nouvelle année reprend déjà sur les chapeaux de roues... En effet, une jolie exposition sur les illusions d'optique a eu lieu mi-janvier (voir les photos), soirée cinéma le vendredi 1er février, et ce n'est pas tout... Voici une première ébauche du calendrier du comité qui évoluera :

- 4 Mai : animation surprise au béguinage pour tous
- 11 Mai : journée inter-sociétés en partenariat avec Wal'dance Dynamik
- 7 Juin : soirée cinéma en plein air avec surprise en fin de film
- 14 Juillet : Parc de jeux gonflables et défis pour les enfants (toute la journée !!!)

Nous avons d'autres idées (course de voitures radio-télécommandées, ...) Mais chutttt... c'est un secret pour l'instant... Nous vous tiendrons informés ! Si vous aussi, vous avez des idées, vous pourrez nous les soumettre sur la nouvelle page Facebook du comité des fêtes : " comité WS", sur cette page aussi : toutes les infos et manifestations du comité. Elle se voudra être également le relais des activités des nombreuses associations de la commune... J'invite d'ailleurs ces associations à rejoindre la page et à y poster leur actualité !

Votre venue lors de nos événements est pour nous le meilleur des encouragements, alors à très vite !

Jérôme Méli Président

Quelques illusions d'optique

Le même visage à l'endroit et ensuite à l'envers



Nouveautés médiathèque fin 2018

<p>HARLAN COBEN Par accident</p>	<p>Martine Pilate Le pays de l'impossible hiver</p>	<p>Alain Delage L'enfant des murmures</p>	<p>Alice McDermott LA NEUVIÈME HEURE</p> <p>PRIX FEMINA ÉTRANGER 2018</p>
<p>JAN-PHILIPP SENDKER LE LANGAGE DE LA SOLITUDE</p> <p>Par l'auteur de L'ART D'ÉCOUTER LES BATTEMENTS DE CŒUR 150 000 exemplaires vendus</p>	<p>cecelia ahern L'ANNÉE OÙ JE T'AI RENCONTRÉ</p>	<p>JONAS JONASSON LE VIEUX QUI VOULAIT SAUVER LE MONDE</p>	<p>BERNARD MINIER SŒURS</p> <p>« IMMENSE, ÉMOUVE, LA FORÊT S'ÉTENDAIT DEVANT ELLES... »</p>
<p>VALENTIN MUSSO DERNIER ÉTÉ POUR LISA</p>	<p>REBECCA FLEET L'ÉCHANGE</p> <p>« No confuses you with this, it's a game you play. »</p>	<p>S'il vous plaît, sauvez-moi...</p> <p>LE THRILLER PSYCHOLOGIQUE DÉJÀ N°1 DES VENTES EN GRANDE-BRETAGNE</p>	<p>RENÉ MANZOR APOCRYPHE</p> <p>QUESTCE QUE LA VÉRITÉ ?</p>
<p>BERNARD WERBER LA BOÎTE DE PANDORE</p>	<p>FRANÇOISE BOURDIN GRAN PARADISO</p>	<p>DONATO CARRISI L'ÉGARÉE</p>	<p>Aurélie Valognes AU PETIT BONHEUR LA CHANCE!</p> <p>MÊME DANS LES ORTIES</p>
<p>NICOLAS MATHIEU Leurs enfants après eux</p> <p>PRIX GONCOURT 2018</p>	<p>Tout ce qui nous répare Lori Nelsøn Spielman</p> <p>Par l'auteur de Demain est un autre jour, 500 000 exemplaires vendus</p>	<p>Martine Pilate Le pays de l'impossible hiver</p>	<p>Le loup qui cherchait une amoureuxse</p>

La médiathèque est ouverte le mardi et le vendredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 11h45 et ...c'est toujours gratuit !

Une équipe de bénévoles vous y attend, n'hésitez pas à pousser la porte.



Pèle mêle de l'inauguration de la salle des sports DELATTRE



POSE DE LA 1ERE PIERRE DE LA DECHETTERIE





Etat civil 2018



NAISSANCES

Le 10 janvier 2018 Maddy LACOMBLE
Le 16 janvier 2018 Kurtis FOLLY LIARD
Le 21 janvier 2018 Diego RAMETTE
Le 02 février 2018 Lyana DI BARBORA
Le 07 mars 2018 Léo HERMANT
Le 11 mars 2018 Hortense DOUCHET
Le 23 mars 2018 Emy OLIVEIRA
Le 12 avril 2018 Anatole BOCQUET
Le 12 mai 2018 Louis LECOIN
Le 19 mai 2018 Théophile LECAS
Le 24 mai 2018 Mickaëlla ANGLAS
Le 28 juin 2018 Augustin ROBART VARET
Le 30 juin 2018 Eglantine BIZIAUX
Le 09 juillet 2018 Alezio MERLIOT
Le 10 août 2018 Athéna BACHELET
Le 21 août 2018 Luiz LANCELLE
Le 30 août 2018 Esteban LEBEL
Le 11 septembre 2018 Lubin LAMAND
Le 18 septembre 2018 Lola ARDIOT
Le 18 septembre 2018 Léna ARDIOT
Le 21 septembre 2018 Margot GUIDEZ
Le 29 septembre 2018 Aimy IGRAS
Le 29 septembre 2018 Jencyo IGRAS
Le 9 octobre 2018 Naomie MUYLAERT
Le 10 octobre 2018 Justin VILTARD
Le 03 décembre 2018 Eloïse SOUPLLET BONVALET
Le 10 décembre 2018 Raphaël FRANCISCO
Le 13 décembre 2018 Gauthier MÉRIAUX

DÉCÈS

Le 12 janvier 2018 Christiane HUBERT épouse WAEYENBERGE
Le 30 janvier 2018 Evelyn GILLY
Le 02 février 2018 Samuel LEFEBVRE
Le 10 février 2018 Reine MARAT Veuve TORDOIR
Le 15 février 2018 Christian VILTARD
Le 1^{er} mars 2018 Suzanne MÉRESSE veuve GUILBAUT
Le 1^{er} mars 2018 Jeanne FORRIERRE veuve HUTIN
Le 3 mars 2018 Philippe WASIK
Le 05 mars 2018 Jacqueline TAISNE
Le 08 mars 2018 Roger PÉRALES
Le 25 mars 2018 Robert HÉNON
Le 05 avril 2018 Jean-Marie CAMUS
Le 19 mai 2018 Patricia MAILLOT épouse CASEZ
Le 24 mai 2018 Charles BLOND
Le 1^{er} juin 2018 Michel SOUFFLET
Le 29 juillet 2018 Jacqueline PIC épouse GALIEGUE
Le 13 août 2018 Jacqueline WAYEMBERGE
Le 1^{er} septembre 2018 Francine ROUSSEL veuve MÉRESSE
Le 3 septembre 2018 Alexandra DOUCE
Le 05 septembre 2018 Guy-Noël RAGUET
Le 11 septembre 2018 Thérèse ROUSSEL épouse LEVEAUX
Le 23 septembre 2018 Chantal THUILLET veuve BRACQ
Le 14 novembre 2018 Michel BRACQ
Le 18 novembre 2018 Marc BOUTHEMY
Le 26 novembre 2018 Hervé BLONDIAUX
Le 16 décembre 2018 Andrée GERVAIS épouse BIMONT
Le 21 décembre 2018 TOURET veuve DUBOIS Christiane



MARIAGES

Le 10 mars 2018 Frédéric GUILBAUT et Marie-France CAVALLIÉ
Le 07 avril 2018 Marlène BACQUET et Doriana AMBRUOSO
Le 14 avril 2018 Antoine HADENGUE et Mélyny LIBER
Le 05 mai 2018 Michel BRACQ et Christian DECROIX
Le 07 juillet 2018 Nicolas CARLIER et Caroline DENHEZ
Le 21 juillet 2018 Jean-Baptiste COUSIN et Aurélie THÉRY
Le 25 août 2018 Sébastien DEVOTTE et Laura HUTIN
Le 03 Novembre 2018 Loïc SIMON et Audrey RAMETTE



Depuis le dernier recensement de la commune nous sommes **2151 habitants**

Calendrier des fêtes



FEVRIER	16 et 17 février 23 février	Aviculture Repas tripes-frites Amis du Mercredi	salle du Château salle de l'Etoile
MARS	2 mars 9 mars 16 mars 23 mars 24 mars	Concours de belote Amis du Moulin Loto APE Repas Union Musicale Repas Basket Comptage de la Chasse	salle de l'Etoile salle du Château salle du Château salle de l'Etoile
AVRIL	6 avril 13 avril du 8 au 12 avril 14 avril 16 avril	Repas Amicale du Personnel Communal Manifestation organisée par Wal'Dance Dynamik Lavage de tombes par l'AFR Pâques au moulin Repas intergénérationnel AFR	salle de l'Etoile salle du Château salle du Château
MAI	4 mai 11 mai 19 mai	Comité des Fêtes animation au Béguinage Jeux inter sociétés Comité des Fêtes et Wal'Dance Dynamik Brocante par l'APE rue Faidherbe	
JUIN	7 juin 9 juin 10 juin 15 juin 22 juin 23 juin 29 juin	Soirée cinéma extérieure Comité des Fêtes Fête foraine Concert Gala de Dance Wal'Dance Dynamik Feux de la Saint Jean SDIS Pompiers Journée des Moulins Fête des écoles	salle du Château salle du Château
JUILLET	6 juillet 7 juillet 13 juillet 14 juillet 21 juillet 25 juillet 31 juillet	Gala Hip Hop AFR Course de l'Etoile – Repas brocante nocturne Retraite aux flambeaux Bal public Animation au stade, feu d'artifice Grand prix de la Boule Walincourtoise Fête du centre aéré Repas Amis du Mercredi	salle du Château salle de l'Etoile salle du Château salle du Château salle de l'Etoile
AOUT	31 août et 1 ^{er} septembre	Ball trap Société de Chasse	
SEPTEMBRE	7 septembre 15 septembre 15 septembre 22 septembre	Loto du Basket Repas andouille Amis du Mercredi Journée du patrimoine au moulin Repas des aînés	salle du Château salle de l'Etoile salle du Château
OCTOBRE	6 octobre 11/12/13 octobre 13 octobre du 21 au 23 octobre	Fête communale et concert Union Musicale Festiwal Amicale Laïque Fête de la citrouille au moulin Lavage de tombes AFR	salle du Château
NOVEMBRE	2 novembre 11 novembre 11 novembre 16 novembre 17 novembre 24 novembre 30 novembre	Repas Halloween Wal'Dance Dynamik Armistice défilé aux monuments aux Morts Manifestation Union Musicale Loto d'Hiver Bourse aux jouets et vêtements APE Messe Sainte Cécile Union Musicale Repas des Myosotis 30 ans du Taïdo	salle du Château salle du Château salle du Château salle du Château Eglise Saint Martin salle du Château salle du Château
DECEMBRE	1 décembre 3 décembre 7 décembre 8 décembre 11 décembre 15 décembre 18 décembre	Repas du Taïdo Repas de Noël Amis du Mercredi Sainte Barbe Marché de Noël – Téléthon Goûter du Basket Concert de Noël Eglise St Pierre Noël des jeunes du Football	salle du Château salle de l'Etoile salle de l'Etoile salle du Château salle du Château salle du Château

Tarifs des locations des Salles des fêtes

Pour les habitants de la commune :

Vaisselle comprise pour :

- 150 personnes salle des fêtes du Château
- 100 personnes salle de l'Etoile (grande salle)
- 50 personnes salle de l'Etoile (petite salle)

Réunion de famille suite au décès d'un électeur de la commune **gratuit**

Salle du Château rue Jules Ferry

-Week-End sans chauffage 250€
Avec chauffage 390€

Salle de l'Étoile rue de l'Église

Week-End sans chauffage 250€
avec chauffage 390€

Petite salle sans chauffage 150€
Avec chauffage 200€

-Vin d'honneur sans chauffage 100€
avec chauffage 130€

-Bal ou soirée sans chauffage 150€
avec chauffage 180€

Pour les personnes extérieures au village le tarif est différent (renseignements en mairie)

Un acompte de 40 % est à verser à la réservation, et un chèque de caution fixé à 400€ pour la salle de L' Etoile et de 700€ pour la salle du Château.

Location de matériel

Forfait de mise à disposition : 10€
Forfait de livraison à domicile : 40€
La chaise : 0,50€
Le Plateau de 2m, 3m, 4m : 5€



<http://walincourt-selvigny.fr>

Sur le site internet de la mairie une nouvelle rubrique mise à jour régulièrement : **les offres d'emploi disponibles** sur le secteur Caudrésis-Cambrésis, en partenariat avec Cambrésis Emploi.

A méditer

.....
Ne vous laissez pas abuser. Souvenez-vous de vous méfier. Et même de l'évidence : elle passe son temps à changer. Ne mettez trop haut ni les gens ni les choses. Ne les mettez pas trop bas. Non, ne les mettez pas trop bas. Montez. Renoncez à la haine : elle fait plus de mal à ceux qui l'éprouvent qu'à ceux qui en sont l'objet. Ne cherchez pas à être sage à tout prix. La folie aussi est une sagesse. Et la sagesse, une folie. Fuyez les préceptes et les donneurs de leçons. Jetez ce livre. Faites ce que vous voudrez. Et ce que vous pouvez. Pleurez quand il faut. Riez.

j'ai beaucoup ri. J'ai ri du monde et des autres et de moi. Rien n'est très important. Tout est tragique. Tout ce que nous aimons mourra. Et je mourrai moi aussi. La vie est belle....

Jean d'Ormesson

Il est tellement important de laisser certaines choses disparaître. De s'en défaire, de s'en libérer ?. Vous devez clore des cycles, non par fierté, par orgueil ou par incapacité, mais simplement parce que ce qui précède n'a plus sa place dans votre vie. Faites le ménage, secouez la poussière, fermez la porte, changez de disque. Cessez d'être ce que vous étiez et devenez ce que vous êtes.

Paulov Coelho

Du côté de nos sportifs...

BASKET BALL DE WALINCOURT SELVIGNY

Ça bouge au club de basket !

Quelques semaines se sont écoulées seulement depuis le début de la saison 2018-2019 et déjà pour le club de basket de la commune, c'est le moment de faire un premier bilan de ce début de saison fertile en événements et en changements.

Le 04 juillet dernier, André-Marie Forrierre annonçait au comité sa démission de la fonction de président du club qu'il occupait depuis de nombreuses années. Dont acte. Une assemblée générale extraordinaire était donc convoquée dès la rentrée pour renouveler le bureau directeur du club. Le 9 septembre, une grande partie des licenciés du club se retrouvaient en mairie, ou se faisaient représenter, pour élire un nouveau bureau, sous l'autorité de M.le Maire. Philippe DELDALLE est le nouveau président, Damien LECOMPTE est le nouveau secrétaire et Maïté LEFEBVRE est la nouvelle trésorière. Une dizaine de licenciés s'ajoute à ces trois dirigeants pour composer le comité du club.

Les discussions qui se sont engagées au cours de cette assemblée générale mettaient l'accent sur la volonté de faire progresser le club tant en résultats qu'en nombre de licenciés, ainsi que sur le besoin de développer "l'esprit club", ce qui peut se réduire à un mot : "convivialité".

Dès la semaine suivante, le club mettait en œuvre cette volonté affichée en réussissant l'organisation de son premier loto et on ne peut que remercier vivement ici toutes les personnes du club qui se sont investies de près ou de loin dans la préparation de cet événement, ainsi que tous les commerçants et entreprises qui, sollicités, ont accepté de donner un ou plusieurs lots pour la vente de cases et d'enveloppes organisée aussi au cours de cette soirée. Un peu plus de 130 personnes sont venues jouer le soir du 15 septembre à la salle du château, familles licenciées au club ou extérieures. Au total cette



première organisation se solde donc par une belle réussite et la deuxième édition du loto du basket se prépare déjà pour la rentrée 2019. Une édition à ne pas manquer, une date à retenir: le 7 septembre 2019.

Le 22 septembre, les différents championnats reprenaient leurs droits et les 5 équipes engagées par le club devaient rencontrer leurs premiers adversaires. Mais ces premiers matches de la saison étaient aussi les derniers joués à la salle Michel Bernard (salle du collège), puisque la nouvelle salle Bernard Delattre, tant attendue, tant espérée, était enfin mise à disposition des associations de la commune. Le club a donc fait ses premiers entraînements dans cette nouvelle salle le mercredi 26 septembre et y a joué ses deux premiers matches le samedi 29 septembre. Matches qui se sont soldés tous les deux par des victoires assez nettes des minimes filles

contre Douai et des minimes garçons contre le club de l'Ostrevent. Nous sommes extrêmement satisfaits de la réalisation de cette salle qui va nous permettre de nous entraîner et de jouer dans de très bonnes conditions et nous remercions ici encore une fois la municipalité. Pour la petite histoire, si l'ancienne salle faisait notre réputation par son côté vieillot, cette salle fait déjà notre réputation pour son côté sympathique et lumineux.

Cela nous trottait dans la tête depuis un petit moment, mais, faute d'installations dignes de ce nom, nous avons dû renoncer: au cours de la première semaine des vacances de Toussaint, le club de basket de la commune a organisé un stage, ouvert à tous les jeunes pratiquants licenciés. Très rapidement, les 20 places disponibles ont été réservées. Quatre jours durant donc, et pendant 2 heures et demi, ces jeunes basketteurs ont pu profiter des conseils et de l'expérience d'un coach diplômé et chevronné qui s'est attaché à les faire travailler de manière à la fois intense et ludique pour qu'ils puissent progresser dans leur sport. A chaque journée son thème: la passe, le dribble, le shoot et l'agressivité offensive et défensive. Ce stage, placé sous le signe du sérieux et de la rigueur a été aussi émaillé de jeux et de petits concours au cours desquels les enfants ont pu remporter quelques petits lots. En fin de stage, les stagiaires se sont vus remettre un tee-shirt marqué aux couleurs de ce camp de basket. Une pleine réussite, donc, qui appelle au renouvellement de ce genre d'opération.



Début décembre, le club renouait avec la tradition et organisait "le Noël du basket" : les enfants licenciés étaient conviés à partager un goûter, puis ils ont participé à un mini-loto grâce auquel ils ont pu remporter des ballons et des sacs de sport marqués aux couleurs du club. Les traditionnelles coquille et orange de Noël, ainsi que quelques friandises ont aussi été remises aux enfants, avant qu'ils n'assistent à quelques tours de magie présentés par J.Meli.

Pour terminer cet article, il faut que vous sachiez que le club va vivre un événement important : en effet, le club de basket de Saint-Amand a invité pour la première fois l'ensemble des licenciés du club et leurs familles à assister à un match de Ligue Féminine de Basket (la première division nationale chez les femmes) et les plus jeunes basketteurs du club accompagneront les joueuses lors de leur entrée sur le terrain... Ce sera à Saint-Amand, le samedi 9 février. Des photos et le récit de cette soirée dans un prochain numéro de Wall'info. A venir aussi, le repas du club, le 23 mars, et l'organisation de la 18ème édition de la course de l'étoile le 7 juillet.



Si l'envie de jouer au basket vous vient, vous êtes bienvenu et bienvenue. Nous dépassons déjà les 60 licenciés et nous engageons 5 équipes:

Poussins et poussines (né-e-s en 2008 et 2009)

Benjamins

(nés en 2006 et 2007)

Minimes garçons (nés en 2004 et 2005)

Minimes filles (nées en 2004 et 2005)

Seniors filles (nées en 2002 et avant)

Nous avons aussi un groupe de "petits" basketteurs, nés après 2009 qui, puisqu'il s'étoffe un peu, sera engagé au début de l'année 2019 en mini-poussins.

(En photo: les minimes filles et les benjamins, les deux équipes du club qui terminent invaincues leur première phase de championnat et évolueront au niveau supérieur pour la seconde phase.)



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle B.Delattre le mercredi après-midi ou, appelez le 07.68.90.68.51.

Le club de basket de Walincourt-Selvigny vous souhaite à tous une excellente année 2019.

volley



Cette année notre équipe a connu quelques changements avec un nouvel entraîneur, un nouveau sponsor et une évolution en championnat départemental honneur nouvelle version puisqu'il se déroule en deux phases. A l'issue de la première partie, notre équipe a terminé à une belle troisième place avec 2 défaites en 12 matches, fruit d'une assiduité aux entraînements avec 90 % de l'effectif présent à chacun d'entre eux. La deuxième partie reprend le 3 février 2019 à domicile, nous attendons un public nombreux dans ce nouvel équipement flambant neuf qu'est la salle Delattre.

Echos de l'USWS



En ce début d'année 2019, l'Union Sportive de WALINCOURT-SELVIGNY vous souhaite une très belle année durant laquelle la joie et la santé vous accompagnent chaque jour. Nous avons aussi une pensée émue pour les sociétaires qui nous ont quittés en 2018.

Pour notre Association, le Mondial de Football en RUSSIE et la victoire finale de l'Equipe de France ont généré un

afflux de licenciés parmi les jeunes (+15% par rapport à l'an passé) et le cap des 160 sociétaires est dépassé. Cela engendre des problèmes de logistique et d'encadrement et nous sommes prêts à accueillir de nouveaux éducateurs et dirigeants motivés afin de combler ces lacunes. Peut-être parmi les nombreux parents présents aux entraînements, matches et manifestations.

Il est bon aussi de rappeler que nous ne sommes pas une « garderie » et que chacun d'entre nous doit respecter son rôle d'éducateur ou de parent.

Ainsi on a pu engager 2 équipes seniors, 1 équipe U15, 2 équipes U13, 1 équipe U11 et une quarantaine de débutants.

Les résultats avant la trêve étaient satisfaisants mais la palme revient à l'Equipe Séniors A qui dans son championnat D3 Groupe B a gagné la totalité de ses 10 matches avec un goal- average de 52 buts marqués contre 3 encaissés.

Un grand bravo à Bruno LUCAS et ses joueurs !!! On espère une continuité pour la deuxième partie de saison et d'autres satisfactions.

Nous allons conclure ce billet en remerciant celles et ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement sportif, matériel et financier de l'USWS à savoir la Municipalité, les sponsors, les supporters, les entraîneurs et éducateurs, les dirigeants, les arbitres, les joueurs.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre en contactant un dirigeant du Club lors d'un entraînement ou d'un match qui vous donnera les renseignements nécessaires.

Pour info : Vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante: usws.footeo.com



Pour le Président, Emmanuel LANGLET
Jean-Pierre TAISNE,
Président délégué.



WAL'TENNIS



Au nom de notre association, je vous présente tous mes meilleurs vœux. Que la santé, le bonheur et la prospérité vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Je remercie chaleureusement les membres fidèles de notre comité qui œuvrent bénévolement au maintien et au développement du tennis à WALINCOURT-SELVIGNY. Leur tâche tout au long de l'année m'apporte un soutien au niveau administratif, logistique et relationnel. Il est parfois nécessaire de négocier, défendre les intérêts de notre association, rappeler des règles de respect et sécurité... Dans tous les cas, c'est le président qui engage sa responsabilité et c'est la raison pour laquelle je demande que tout se passe bien.

Pour la pérennité de notre association, notre équipe a besoin d'être étoffée. Les tâches demandées en cours de saison sont minimes, diverses, et ponctuelles : environ 3 réunions, organisation de la journée nationale du tennis sous forme de portes ouvertes avec repas, animations pour l'école de tennis, relationnel avec les parents, mairie, recherche de sponsors ... Je demande donc aux personnes désirant nous apporter leur aide de nous rejoindre au sein du comité où la convivialité est assurée. Je tiens également à remercier la municipalité pour l'aide financière, matérielle et humaine apportée au club.

Notre club est bien connu au niveau de la ligue des Hauts de France. Faisant partie du comité du nord, j'ai régulièrement des réunions dans différents clubs importants de la région (Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, Douai,...).

Quelques infos sur la saison écoulée 2018.

Le bilan des effectifs est stable.

Diverses animations ont jalonné l'année (galette des rois, pâques, journée nationale du tennis, portes ouvertes avec buffet froid très convivial, animation mini-tennis, rencontre amicale interclubs..).

Deux après-midis ont été organisés pour des rencontres amicales avec le club de VAUX-ANDIGNY avec en clôture un goûter.

Le bilan financier reste bon grâce à la subvention municipale, à une gestion rigoureuse mais aussi grâce à des actions spécifiques.

Projets pour la saison 2018-2019.

- Ecole de tennis

Les cours de l'école de Tennis ont repris depuis fin septembre et se déroulent tous les samedis répartis en 3 groupes.

Dans un souci de garder une école de tennis de qualité, nous avons en la personne de Patrick, un éducateur de tennis diplômé qui dispense des cours de tennis sérieusement. Les enfants apprécient son enseignement.

Il est encore possible d'inscrire vos enfants...

- Epiphanie
- Organisation d'une animation tennis jeux parent-enfant
- Journée nationale et portes ouvertes avec repas dont le thème reste à définir pour lancer la saison été
- Rencontres amicales avec d'autres clubs voisins (CAUDRY, VAUX ANDIGNY)
- Animations sportives
- Au niveau travaux, il faut continuer d'entretenir les courts qui ont maintenant près de 30 ans, par le traitement anti-mousse et le nettoyage au printemps. Malgré un entretien soigné de ces courts, ceux-ci subissent une dégradation progressive qu'il faudra rénover voire reconstruire. Cependant, la mairie met à notre disposition des créneaux horaires pour l'accès à la nouvelle salle de sports DELATTRE.

Mesdames et Messieurs, vous désirez découvrir ou vous perfectionner dans un sport mixte, convivial, et agréable,
ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE !!!

Fanny MILHEM, Présidente : fannymilhem@hotmail.com
03.27.82.70.31



Journée nationale portes ouvertes



Rencontre amicale entre l'AITL et le club de VAUX ANDIGNY



La coupe DAVIS lors de la finale France/ Croatie au stade PIERRE MAUROIS à LILLE



LE TAI-DO EST EN FORME



Les cours ont repris en septembre et les enfants sont nombreux à venir s'initier à la self-défense et à s'amuser sur le tatami. Le cours adultes est également dynamique.

Les cours ont lieu le mardi soir de 18h15 à 19h15 pour les enfants et de 19h15 à 20h45 pour les adultes
Les adhérents peuvent également s'entraîner à Cambrai le vendredi (18h - enfants / 19h - adultes).
Depuis janvier, un cours adultes a également ouvert à Noyelle / Escaut le lundi soir.



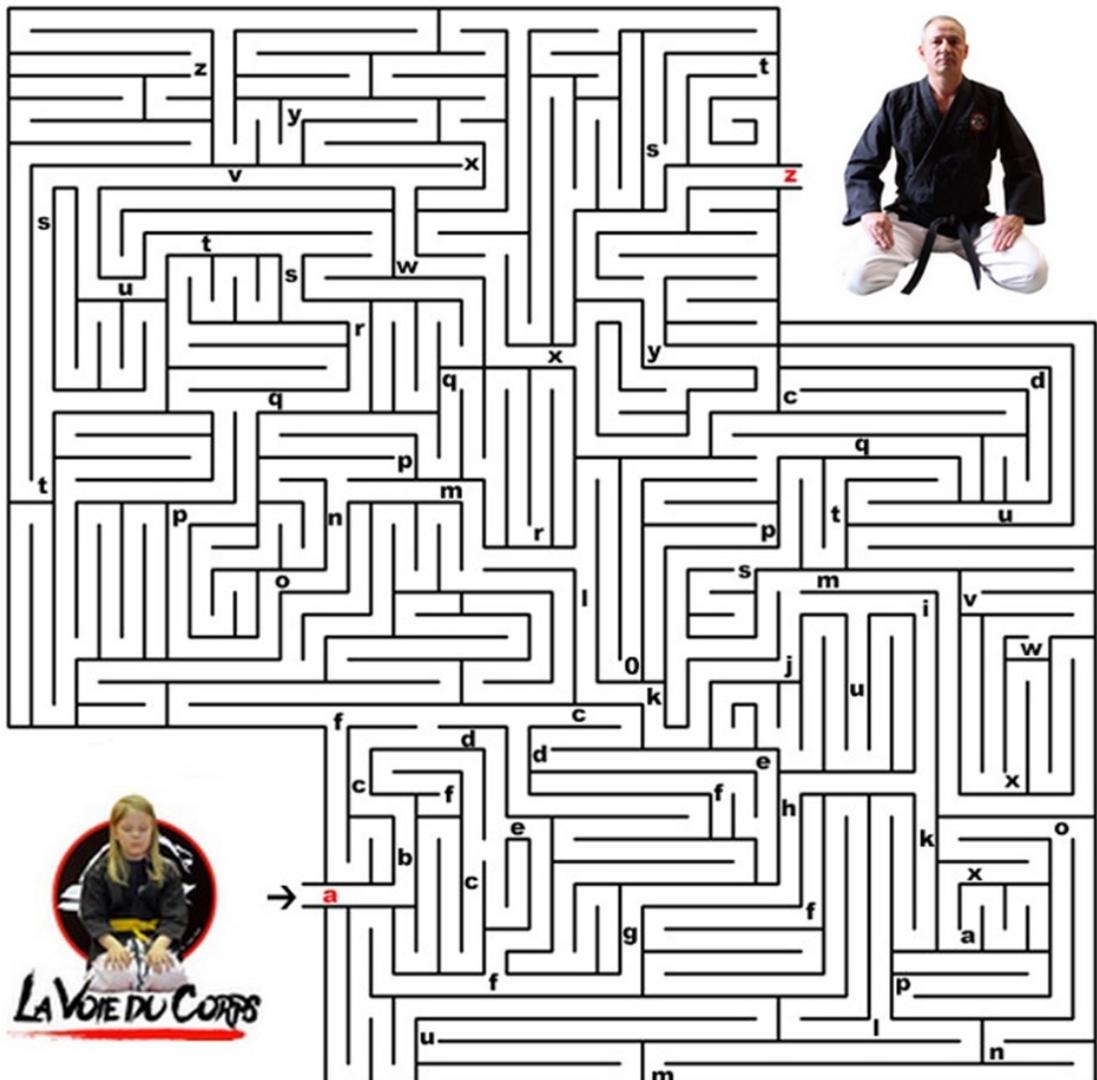
Didier Hochez, l'enseignant, entouré des enfants

Les inscriptions sont toujours possibles (Didier Hochez - 06 20 84 03 28).

2 séances d'essai sont offertes !

JEU :

Aide ce nouvel élève de taï-do à rejoindre son enseignant.
Suis les lettres de l'alphabet dans le bon ordre



JAVELOT CLUB WAL FLECHES

L'année 2018 a été une saison riche en événements.

les résultats de nos compétitions

Championnat du nord à Cambrai en individuel Armande (championne) et Zahra (vice-championne) ; en doublette Zahra et Mélanie (championnes) catégorie Femme et Mickaël et André vice champion en 1^{ère} division.

Ligue Haut de France à Fruges Mickaël et André, en 1^{ère} division, sont vice-champions.

Coupe du Cambrésis entente à Walincourt-Selvigny Groupe A : André champion ; Groupe D : Raphaël vice-champion Meilleure féminine : Zahra Meilleure jeune : Armande

Coupe de France individuel à Marles les Mines en 4^{ème} division : Sylvain Vice Champion

Le club de Wal-flèches a terminé 2^{ème} au classement des matchs de rencontre Entente

Wal-flèches a reçu en match amical le club de javelot de Bermerain.

Nous avons également fait notre concours et avons participé au Téléthon en faisant un fil rouge de 12 heures en Décembre dernier.

Pour terminer cette saison dans la joie et la bonne humeur, nous avons organisé notre repas de fin d'année, et avons eu la joie de recevoir notre fondateur du club, un ancien joueur et des amis de Wal-Flèches accompagnés de leurs épouses.

Pour l'année 2019, nous serons 21 joueurs et nous espérons avoir encore quelques recrues...

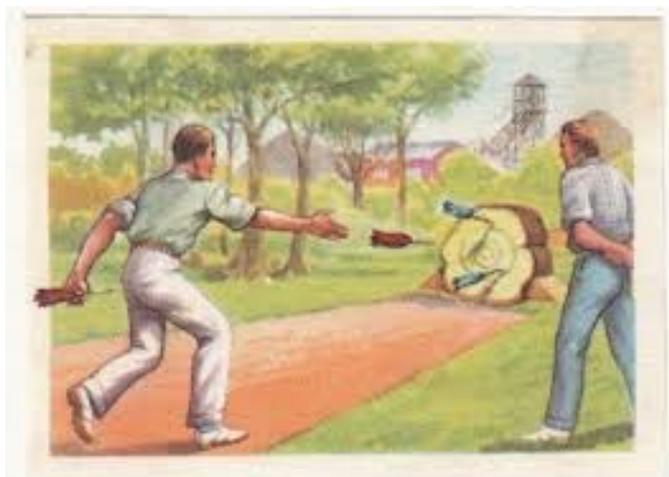
Les heures d'ouvertures du club sont les :

Mercredi de 18 h à 20 h

Vendredi de 18 h à 20 h

Samedi de 18 h à 21 h.

Je profite de Wal'infos pour remercier encore une fois le soutien de la mairie ainsi que tous les joueurs de Wal-Flèches, sans eux Le club n'existerait pas.



Le Javelot Tir sur Cible se joue dans un très bon esprit de convivialité, vous serez toujours les bienvenus N'hésitez pas à pousser notre porte du club et pourquoi pas essayer de vous initier au javelot tir sur cible.

Sylvain, André, Pascale et les joueurs de Wal-flèches vous souhaitent Une bonne et heureuse année 2019 ainsi qu'une excellente année sportive.



Wal' Dance Dynamik

Tous les membres du bureau de l'association Wal' Dance dynamik vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'association est essentiellement basée sur des cours de danse modern jazz contemporain, encadrée par une équipe bénévole.

Cette année l'association compte 56 danseuses, divisées en 5 groupes de 5 ans à 40 ans pour notre doyenne.

L'association organise deux galas durant l'année : l'un en janvier l'autre en juin, cette année le 15 juin. Elle organise aussi un repas d'Halloween, le bal populaire du 13 juillet, une représentation de danse des associations des environs et suivant les années un loto.

Bon à savoir

Bientôt 16 ans

Le recensement militaire donne des droits

Qui ? Garçons et Filles de nationalité française nés en 2003 doivent se présenter

Où ? À la mairie

Quand ? Dès 16 ans

Nés entre le : -1^{er} janvier et le 31 mars *avant le 31 mars 2019*

- 1^{er} avril et le 30 juin *avant le 30 juin 2019*

- 1^{er} juillet et le 30 septembre *avant le 30 septembre 2019*

- 1^{er} octobre et le 31 décembre *avant le 31 décembre 2019*



Avec quoi ? La carte d'identité, le livret de famille

Pourquoi ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen (conduite accompagnée, Baccalauréat, CAP BEP...)

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Pour l'inscription d'office sur les listes électorales



rappels :

Par arrêté municipal, les déjections canines et divagation des animaux sont interdites sur la voie publique (trottoirs ainsi que dans toute forme d'espace vert public, parc, airs de jeux, square, parterre de fleurs), par mesure d'hygiène publique. Vous encourez d'une amende forfaitaire de 35€.



La présence constante sur la voie publique et notamment sur les trottoirs de poubelles d'ordures ménagères est interdit. Leur mise en place sur le trottoir est autorisée la veille du jour de l'enlèvement, soit jusqu'au jour de l'enlèvement à 19 heures. Le non-respect de l'arrêté municipal est passible d'une amende de 35€



Par arrêté municipal, en période hivernale, les propriétaires, locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété. La neige et la glace doivent être mises en tas par leur soins de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et véhicules.

Nouveau RGPD

Désormais pour bénéficier du colis de Noël des aînés et du repas en septembre, il faut s'inscrire en mairie

Le règlement n° 2016/679, dit **règlement général sur la protection des données (RGPD)**, est un **règlement de l'Union européenne** qui constitue le texte de référence en matière de protection des **données à caractère personnel**. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'**Union européenne**.

Ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble de l'Union européenne depuis le **25 mai 2018**. Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître à la fois la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et la responsabilisation des acteurs de ce traitement.

Ceci implique donc le fait que la mairie ne peut plus faire d'extraction depuis ses fichiers officiels (liste électorale) en vue de contacter des personnes ou de faire des listes de celles-ci.

La seule faculté est qu'une **démarche individuelle et volontaire** soit effectuée par les personnes concernées auprès des services de la mairie.

De ce fait les personnes souhaitant participer au repas des aînés ou recevoir le colis de fin d'année (conditions d'âge, plus de 66 ans), doivent impérativement en faire la demande par le biais du coupon-réponse ci-dessous.

COUPON REPONSE
RESERVE AUX PERSONNES DE LA COMMUNE AGEES DE PLUS DE 66 ANS

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 1er AVRIL 2019

Madame, Monsieur,..... TEL.....

Adresse :.....

souhaite (ent) recevoir une invitation au repas des aînés en septembre 2019

Souhaite (ent) avoir le colis de Noël en décembre 2019

signature (s)



Du côté de la vie associative ...

Un lieu d'accueil pour toute la famille

Rue René Galiègue 59127 Walincourt-Selvigny – Tél : 03 27 78 80 41



Nouveauté : Mise à disposition d'une borne numérique pour toute démarche administrative. Possibilité de nous déplacer au sein de votre commune si besoin.



Vous êtes parents ?

Vous avez des enfants âgés de 2 mois à 3 ans ?

La Micro Crèche accueille les enfants de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi Rue Jules Ferry à Walincourt-Selvigny (tél : 03 27 74 81 86).

Le Relais Assistantes Maternelles anime, vous renseigne et vous accompagne sur les démarches auprès des Assistantes maternelles du secteur 3 rue Baden Powell à Villers-Outréaux (tél : 03 27 70 29 60).

Atelier Babygym chaque vendredi de 9h à 10h à la salle taïdo de Walincourt-Selvigny

Atelier parent enfant « à 4 mains » chaque mercredi de 9h30 à 11h30 au RAM de Villers-Outréaux

Groupe de parole « la Pause Parents » chaque lundi de 13h30 à 16h au Club 2000 de Walincourt-Selvigny.

Vous avez des enfants de 3 à 11 ans ?

Les Mercredis Loisirs accueillent les enfants en journée ou demi-journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h avec garderie matin et soir si besoin, sur la commune de Walincourt-Selvigny hors vacances scolaires,

Les Accueils de Loisirs durant les vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 18h30 sur les communes de Caullery, Villers-Outréaux et Walincourt-Selvigny. Les inscriptions se déroulent toujours 15 jours avant le démarrage des petites vacances et début juin pour les vacances d'été.

Vous êtes parents d'ados de 12 à 17 ans ?

Foyers jeunes ouverts toute l'année sur Villers-Outréaux et Walincourt-Selvigny : organisation de projets (soirées, séjours...), des temps de foyer (babyfoot, billard...) de l'aide aux devoirs, des ateliers Breakdance.

Vous êtes salariés, à la recherche d'un emploi ou retraités ?

Mardi : Atelier « gym douce » envers les séniors de 11h à 12h. Ateliers Vie Quotidienne de 13h30 à 16h (activités manuelles, ateliers culinaires, intervention d'une juriste, d'une diététicienne...),

Jedi : Atelier « gym adaptée » de 10h à 11h à destination de tous publics. Atelier couture et atelier numérique de 13h30 à 15h30 et de 18h30 à 20h à destination des personnes allocataires du régime MSA.

Vendredi : ateliers Séniors avec ramassage pour les plus de 60 ans (jeux de société, ateliers mémoire, informatique, gym douce...).

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la création « d'un groupe de visiteurs à domicile » et pour la réalisation « d'un jardin partagé ».

Pour 2019, réalisation d'ateliers santé animés par une diététicienne. Prochain atelier le 04/02/2019 sur inscription.

Vous êtes en situation de handicap ?

Que vous soyez enfant, jeune ou adulte, nous vous proposons :

Un accompagnement pour des rendez-vous de santé,

Un accompagnement individuel pour différentes démarches et prise en charge adaptée dans nos activités.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 03 27 78 80 41 et nous rejoindre sur notre page Facebook « Centre Social Familles Rurales »

Mon Centre Social Familles rurales et Moi ...



Sur Les ateliers parentalité :

Nous proposons de nombreux ateliers à destination des parents, des mamans et des enfants...

-Le lundi de 13h30 à 16h : atelier « La pause Parents » permet d'échanger entre parents, de passer un moment convivial avec d'autres parents tout en réalisant des activités manuelles

et culinaires

L'atelier a lieu au Club 2000 à Walincourt Selvigny

-Le Mercredi de 9h30 à 11h30 : atelier « A 4 Mains » permet de se retrouver entre parents et enfants afin de réaliser des activités ensemble, activités manuelles, jeux, sorties et pâtisseries sont réalisés

L'atelier a lieu au RAM à Villers Outréaux

-Le Vendredi de 9h à 10 : atelier « La Galipette » permet de développer la motricité des enfants de 9 mois à 3 ans autour d'un parcours adapté et encadré d'animateurs, venez stimuler vos enfants

L'atelier a lieu à la Salle Taido à Walincourt Selvigny

Attention : Nouveau projet Vacances familles 2019 : Réunion d'information le vendredi 18 Janvier de 10 à 12h au Club 2000 !! Partir en vacances cet été en famille c'est possible !! Venez-vous renseigner



Sur Les ateliers adultes :

Nous vous proposons de nombreux ateliers à destination des adultes :

-Le jeudi de 10h à 11h : Atelier « gym et renforcement musculaire » est un atelier pour tous afin de maintenir la forme et de pratiquer une activité physique

Encadré par des animateurs spécialisés, L'atelier a lieu à la Salle Taido à Walincourt Selvigny

-Le jeudi de 14h à 16h : Atelier « De Fils en Aiguille » afin de réaliser des activités de couture sur machine (2 ateliers par mois) . L'atelier a lieu à la salle du LALP à Walincourt Selvigny



Sur Les ateliers seniors :

-Tous les vendredis de 14h à 16h30 un atelier senior est proposé dans votre commune au sein du Club 2000. Venez partager un moment convivial avec d'autres personnes autour d'activités diverses : atelier informatique, jeux de mémoire, gym douce, sorties culturelles, animations ludiques et interactives. N'hésitez pas à nous rejoindre !!! ambiance conviviale et chaleureuse assurée

>Accompagnement individuel sur Rendez-vous avec Mme URBANIAK Mélanie si vous rencontrez des difficultés dans la vie quotidienne, soit financières, familiales ou autres



Sur Les ateliers numériques :

Deux ateliers numériques sont proposés au Club 2000 le jeudi (hors vacances scolaires). Ils sont destinés à tous les habitants. Nous avons à disposition des ordinateurs portables que nous pouvons vous prêter durant le temps des séances.

@ VOS CLICS :

Les jeudis de 13h30 à 15h30. Cet atelier vous permettra de découvrir et de vous familiariser avec l'outil informatique. Les séances sont collectives mais chacun peut avancer à son rythme. Venez nous rejoindre pour apprendre à effectuer vos démarches administratives seuls, à créer des documents personnalisés, à naviguer en toute sécurité sur internet...

NUMERIQUE MSA :

Deux Jeudis par mois de 18h30 à 20h00. Cet atelier a les mêmes objectifs que l'atelier du jeudi après-midi. Il est en direction de tous et en particulier des exploitants agricoles. Des interventions de professionnels sont également possibles en fonction des demandes et des besoins.

BORNE NUMERIQUE :

Une borne numérique est à la disposition de tous les habitants du secteur durant les heures d'ouverture du Club 2000. L'accès y est libre et gratuit. N'hésitez pas à venir effectuer vos démarches administratives (caf, pôle emploi, carsat, ameli, impôts...).

Si vous avez des problèmes de mobilité, nous pouvons nous déplacer !

CLUB DES AMIS DU MERCREDI

Les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux, que l'année nouvelle vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Promenade en calèche



L'année écoulée nous a permis de nous évader dans la Loire Atlantique avec les visites des chantiers navals de Saint-Nazaire et les ateliers d'assemblages d'Airbus, la visite des marais de la Grande Brière à Saint-Lyphard et une promenade en calèche afin de découvrir les chaumières et la réalisation des toits de chaume. La découverte d'un bâtiment de guerre, l'escorteur d'escadre « le Maillé Brézé », unique navire de surface de la Marine Nationale à flot servant le musée. La visite du château des Ducs de Bretagne et une croisière sur l'Erdre, plus belle rivière de France selon François premier.

Les chaumières à Saint Lyphard



En septembre nous étions à Colombey les deux églises où nous avons visité le mémorial inauguré il y a quelques années, la croix de Lorraine et La Boisserie demeure où vécut le Général De Gaulle.

Comme prévu, nous poursuivons notre évolution et pour l'année écoulée nous avons enregistré 16 nouveaux adhérents ce dont nous pouvons nous réjouir, ce qui porte notre effectif à 95 adhérents. Lentement mais sûrement nous rajeunissons le comité.

Le club doit suivre l'évolution sans oublier les plus anciens, près d'une génération sépare les plus âgés des plus jeunes.

Cette année, au mois de mai, nous prendrons la direction du Jura et le col de la Faucille où nous serons hébergés

Une bien belle année pour *les Amis du Moulin Brunet*

Une année vient de s'achever et c'est le moment de faire le bilan. Fidèles à nous-mêmes, nous avons rempli notre mission d'animation de ce qui s'impose désormais dans le paysage patrimonial du Cambrésis, comme un véritable joyau. Au gré des ouvertures de notre moulin nous avons accueilli un public extrêmement divers et qui parfois, à la faveur d'un passage dans notre région, vient de très loin.

Mais cette année restera surtout marquée par la célébration du centenaire de la victoire de 1918.

C'est ainsi qu'après l'histoire des églises de Walincourt et de Selvigny en 2017, notre association a publié un nouvel ouvrage de Jean-Pierre GAVERIAUX consacré cette fois aux *Poilus* de la commune :



Un si long chemin *Regards sur Walincourt et Selvigny dans la tourmente de 14-18*

Dans ce bel ouvrage de 240 pages, l'auteur s'emploie d'abord à caractériser la vie des soldats de 14 avant qu'ils n'aillent à la rencontre de leur funeste destin sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Au prix d'un gros travail de recherche dans les registres matricules de l'armée, il parvient ensuite à resituer dans l'histoire des batailles le destin de chaque soldat blessé, tué ou fait prisonnier. Il évoque l'occupation et son cortège de misères et d'humiliations. Il raconte enfin la fin de cette guerre abominable, le retour des soldats au pays, le parcours d'Achille Marcel BLONDIAUX, le dernier poilu de Walincourt ... De nombreuses cartes permettent de situer les événements relatés mais on retiendra surtout que ce travail d'écriture se trouve valorisé par de nombreuses illustrations tirées des collections de documents anciens d'Henry COURTECUISSÉ.

Or justement, de ces précieuses collections de documents il en sera largement question à l'occasion d'une très belle exposition conçue et réalisée par Henry COURTECUISSÉ lui-même sous le patronage de notre association. Sous le titre « 1918-2018, enfin l'armistice et la paix », ce sont près de 600 documents qui seront exposés dans la salle des cérémonies de la mairie pendant plus d'une semaine et parmi lesquels, outre de nombreuses photos relatives à l'occupation dans notre village, on relèvera une impressionnante collection de cartes diverses : Croix Rouge, franchises militaires, cartes lettres de l'espérance ... Près de 250 personnes viendront visiter cette magnifique exposition et pour quelques-uns d'entre eux ce sera un grand moment d'émotion parce que sur une photo jaunie par le temps ils auront retrouvé un aïeul, un quartier, une maison ... Pour quelques autres installés depuis longtemps loin du village, ce sera l'occasion de retrouver un ou une amie d'enfance. Pour tous ce sera un grand moment de communion dans l'évocation du passé.

L'inauguration de cette exposition exceptionnelle précèdera d'une journée les commémorations du 11 novembre. Elle sera marquée par le discours de notre présidente, Christine Wayemberge auquel succèdera une vibrante *Marseillaise* interprétée par la chorale *Wal'en Chœur*. Au cours de son allocution, Christine dira :

...on le sait bien, à mesure que le temps passe, que l'on s'éloigne des événements, on entre dans l'histoire. C'est le moment où les victimes que l'on pleurait hier rejoignent peu à peu le cortège des fantômes du passé dont le visage s'estompe dans le brouillard des souvenirs. Les chagrins s'apaisent. La vie reprend ses droits. Et sans doute est-ce bien ainsi.

Reste que nous sommes les héritiers de cette histoire, de ces fantômes et l'on ne peut les sacrifier une seconde fois en les effaçant de notre mémoire. Alors, oui, il était important que ce 11 novembre du centenaire fût marqué avec plus d'éclat encore que d'ordinaire. Il était important que nous retrouvions le visage de ces fantômes à la fois si proches et si lointains.

Il était important que l'on parle à nouveau de cette guerre, non pour en dresser la funeste comptabilité, mais pour ramener parmi nous, les vivants, ces hommes, ces femmes, ces enfants qui ont tant souffert.

A noter encore qu'au cours de cette belle manifestation, l'association des anciens combattants en la personne de Maurice WILFART, son président, et Suzanne MOULIERE, fille du dernier poilu du village se verront offrir par la municipalité un exemplaire de l'ouvrage de Jean-Pierre GAVERIAUX.

A noter enfin qu'au cours des cérémonies du lendemain 11 novembre, à l'initiative de notre association, le cortège patriotique se rendra sur la tombe de Marcel BLONDIAUX à Walincourt et de Louis GUERY à Selvigny les derniers poilus de nos villages aujourd'hui fusionnés.

Sur la tombe de Marcel BLONDIAUX, Daniel FIEVET, notre maire, dira :

« En présence de sa fille Suzanne et de son petit-fils Marius, nous venons ici honorer la mémoire d'Achille Marcel BLONDIAUX qui fut le dernier poilu de Walincourt.

Fils d'Achille Victor, tisseur, et d'Elise MAILLOT, Marcel était né à Walincourt le 16 janvier 1897.

A la déclaration de guerre, il fuit l'occupation allemande et se retrouve en Gironde à Saint-André de Cubzac où il est déclaré bon pour le service en 1916. 1917, il échappe miraculeusement à la mort au combat de La Malmaison. 1918 il est au Chemin des Dames, à Bray-en-Laonnois. Sous un déluge de feu qui laboure littéralement le terrain, Marcel est du dernier carré des survivants. Capturé par l'ennemi il prend le chemin du camp de Mersebourg où il connaît alors la terrible épreuve du travail dans les mines de sel.

Octobre 1918, blessé, il est dans un état d'épuisement tel que son pronostic vital est engagé. Mais c'est sans compter avec l'esprit de solidarité des prisonniers. Au camp où il a été conduit pour recevoir des soins il est repéré par deux walincourtois : Victor PATTE et Georges MIERSMAN. Ils ne le lâcheront plus et il leur devra la vie sauve. De retour au pays en 1919 et après de longs mois de soins et de convalescence, Marcel reprend pied. En 1927 il est nommé garde-champêtre du village. Il se comporte encore en homme d'honneur pendant la seconde guerre. Puis en 1946 il épouse Suzanne TAISNE qui donne le jour à la petite Suzanne. Désormais Marcel coulera des jours heureux jusqu'à sa mort en 1988 non sans avoir été honoré à maintes reprises pour sa conduite au feu et pour ses engagements citoyens. »

Sur la tombe de Louis GUERY, il dira :

« Nous venons ici honorer la mémoire de Louis GUERY qui fut le dernier poilu de Selvigny.

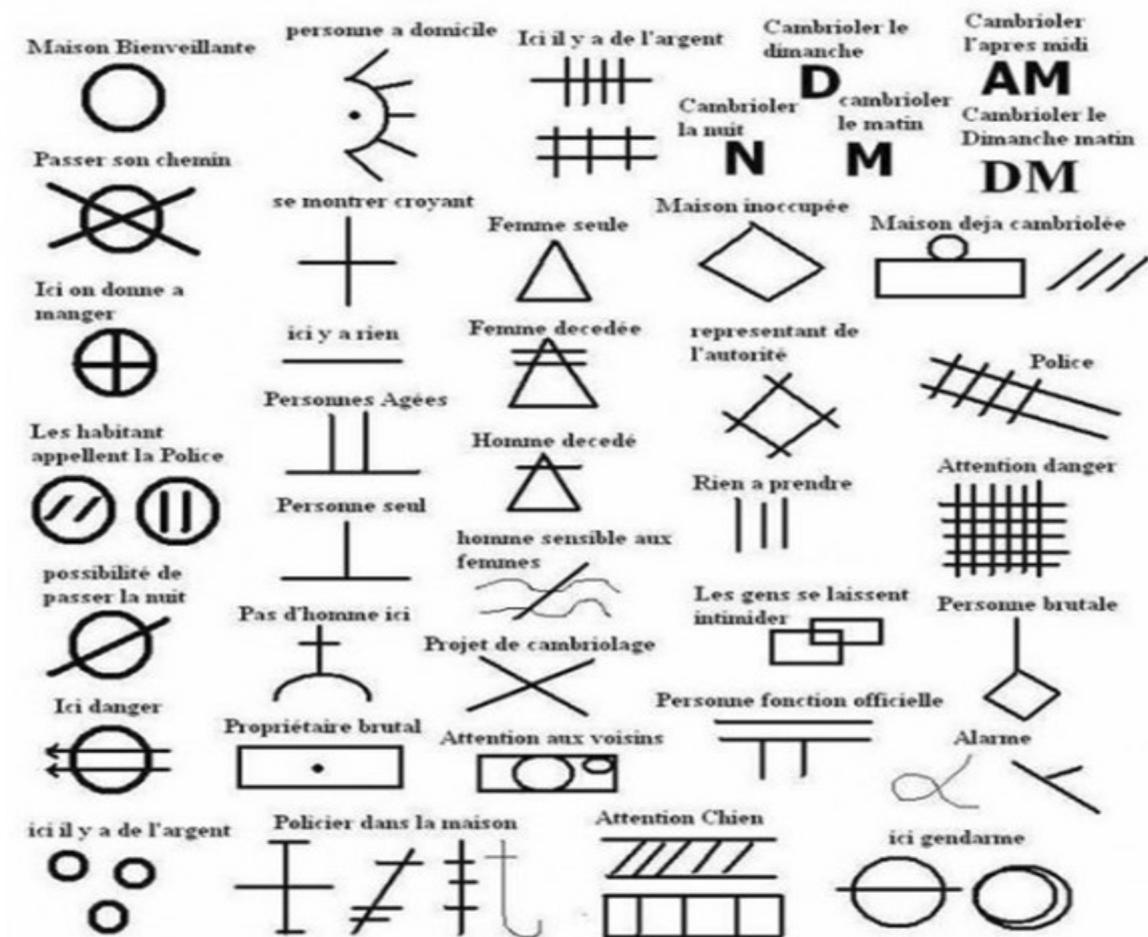
Fils de Louis Joseph, tisseur, et de Clémentine DEGREMONT, Louis était né à Selvigny le 23 février 1891. Soldat de la classe 1911 il avait été incorporé le 9 octobre 1912. A la déclaration de guerre il est avec le 164^{ème} Régiment d'Infanterie engagé dans le siège de LONGWY en Meurthe et Moselle. Soumise à un terrible bombardement qui détruit toute la partie haute de la ville, LONGWY se rend le 26 août 1914. Sain et sauf Louis GUERY est fait prisonnier et emmené au camp de Koenigsbrück, au sud de Berlin, près de la frontière autrichienne où il demeurera jusqu'en janvier 1919. De retour à la vie civile il épouse Germaine LEROY. On retrouve sa trace à Marez en 1931 puis à Lille en 1936. Il est alors employé comme garde-frein à la Compagnie des Chemins de fer du Nord. En 1978, il est de retour à Selvigny, rue de l'église. Il décède en 1983 et en signe d'hommage les anciens combattants de Selvigny placeront le drapeau de leur section dans son cercueil. »

Nul doute que cette célébration du centenaire de la victoire ne marque durablement l'histoire de notre association ; mais il nous faut aussi tourner nos regards vers l'avenir. Dans l'immédiat nous poursuivrons notre travail d'animation et d'entretien de notre beau moulin, en formant le vœu que, peut-être, les habitants de notre village soient plus nombreux à venir nous rendre visite le deuxième dimanche du mois, d'avril à octobre. Et puis en 2021 notre association aura 30 ans, en 2022 notre moulin restauré aura 20 ans (+ 5 siècles et demi !) ... de bien beaux anniversaires en perspective !

L'équipe d'animation

[A PARTAGER] Cambriolages, des signes qui ne trompent pas !

29 avril 2014, 10:54



Le service prévention du SIAVED vous informe que des composteurs en bois 400L à 12,50€, 600L à 14.50€ et 800L à 18€ sont désormais disponibles à la vente.

Le bon de commande est téléchargeable sur le site internet du SIAVED : http://www.siaved.fr/fileadmin/SIAVED/SIAVED/Reduire_mes_dechets/bon_de_commande_prevention_composteurs.pdf Vous pouvez également vous le procurer en mairie



APEA

LOTO DE PRINTEMPS
SAMEDI 9 MARS 2019

Ouverture des portes à 17H
A la salle du Château
Rue Jules Ferry

Wallincourt-Selvigny
Début du Loto à 19H

Réservation:
06-73-64-22-92
07-68-99-96-25

Restauration et Buvette
Sur place

1500 E DE LOTS
Bons d'achat,
Tondeuse, Salon de Jardin,
Transat 2 places, Ect....

1,50 E le carton
20 E les 20 cartons

**Bourse aux jouets
&**

Vêtements

DIMANCHE 10 MARS
2019



9H à 16H

3€ la table

**A la salle du Château
Rue Jules Ferry**

Wallincourt-Selvigny



Réservation:

06-73-64-22-92

07-68-99-96-25

Du côté de l'Ecole Gaston Bricout

Les CP-CE1 de l'école Gaston.Bricout travaillent sur le thème des métiers. A cette occasion une rencontre intergénérationnelle a eu lieu au Club 2000 le vendredi 23 novembre 2018. Les élèves ont découvert d'anciens métiers : bijoutier, brodeuse, raccommodeuse, meunier... Cette rencontre leur permet d'écrire un abécédaire sur les métiers. Voici quelques exemples de leur production.

" A comme : ASVP. Agent de surveillance de la voie publique."

" B comme Bijoutier. Jacques était Bijoutier"

" C comme Crémère. Madame G.était crémère".

Mme BIERNACZYK

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE
WALINCOURT-SELVIGNY

RECRUTE

ENGAGEMENT CITOYEN ...
Je suis déjà Sapeur-Pompier Volontaire !
ET VOUS ?

OSEZ FRANCHIR LE PAS, REJOIGNEZ-NOUS !

+ D'INFOS sur www.sdis59.fr
ou flashez le code ci-dessus

SI VOUS VOULEZ FRANCHIR LE PAS REJOIGNEZ NOUS

Prenez contact avec le Chef de Centre le Lieutenant Edouard DASILVA

Téléphone bureau : 03.27.94.44.78 (aux heures de bureau)

GSM : 06.77.91.07.62

Mail : edouard.dasilva@sdis59.fr

L'Amicale du Personnel communal

Organise un repas moules-frites ou rôti de porc-frites

Le samedi 6 avril 2019

OVERTURE DES PORTES A 19 H 00

SALLE DES FÊTES de L ETOILE

TARIF

13€ Adultes et 6€ Enfants jusque 6ans

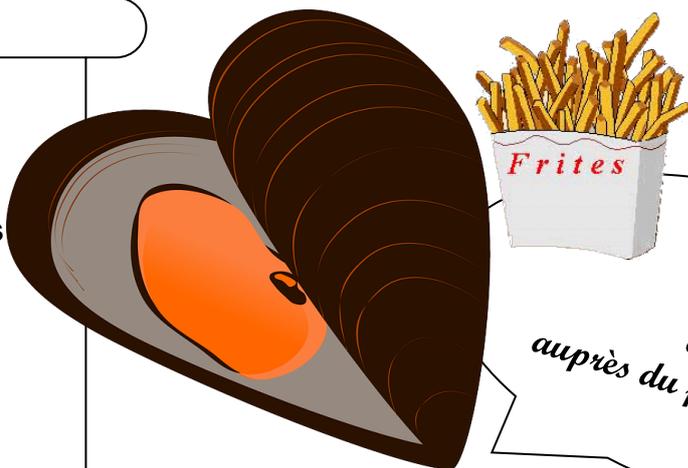
MENU

moules-Frites
Ou
Roti de porc-Frites

Fromage

Tarte

Boissons
non comprises



*Inscription en
mairie aux heures
d'ouverture ou
auprès du personnel*

**VENEZ
NOMBREUX**

BULLETIN D'INSCRIPTION à déposer en Mairie

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____



	Nbre	
MOULES FRITES _____	x 13€ =	_____
MOULES FRITES _____	x 6 € =	_____
ROTI PORC FRITES _____	x 13€ =	_____
ROTI PORC FRITES _____	x 6€ =	_____
	TOTAL _____	

(chèque à l'ordre de l'Amicale du personnel)